

CABINET

N° 0300 /MFBPP-CAB

NOTE CIRCULAIRE
aux administrations publiques et aux entreprises
du portefeuille public

La société nationale d'assurance **Assurances & Réassurance du Congo (ARC)** a mis sur le marché un nouveau produit dit " assurance voyage " au profit des voyageurs à destination de l'Europe et du reste du monde.

Aussi est-il prescrit aux administrations publiques et aux entreprises du portefeuille public de souscrire cette assurance auprès de l'ARC pour leurs personnels devant effectuer des voyages pour des missions d'Etat.

J'attache du prix à la bonne exécution de la présente prescription.

Fait à Brazzaville, le **06 JUIN 2011**

